

RENCONTRE DES SYNDICATS DU MEDDE AVEC LES MINISTRES

le 7 septembre 2012 à Paris

Présents :

- **Delphine BATHO**, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- **Frédéric CUVELIER**, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche
- **les représentants des 5 syndicats présents au CTM**
- **FSU** : Jean-Luc Ciulkiewicz, Claude Bessis, Hervé Vullion, Claudine Zysberg (seule délégation paritaire)
- **CFDT ; CGT ; FO ; UNSA**
- **Cabinets des ministres** : Paquita Morellet-Steiner (directrice adjointe de cabinet de Delphine Batho), Jean-Marc Ambrosini (conseiller social de Frédéric Cuvelier)
- **Secrétariat général** : Jean-François Monteils (SG) ; Hélène Eyssartier (DRH) ; Gérard Chataignier (chef des services des questions sociales).

1. Exposé des ministres

Delphine Batho ouvre la séance en faisant la synthèse des bilatérales déjà engagées avec toutes les organisations syndicales (sauf la FSU !) : il y a une attente d'un renouveau du dialogue social et d'une refondation du rôle des syndicats dans le MEDDE. Elle propose un agenda social annuel qui délimitera des chantiers prioritaires, en lien avec l'agenda proposé par Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, le 4 septembre dernier. La concertation déboucherait sur une négociation sur une thématique ou une question à résoudre, avec au préalable un groupe de travail technique.

La ministre fait ensuite quelques annonces. Certaines vont dans le bon sens, d'autres non :

- **Affirmation de l'abandon de la RGPP** et du principe de la réduction systématique du nombre de fonctionnaires ;
- **Le secteur public a des secteurs prioritaires** où seront créés des postes ; le MEDDE n'en fait pas partie. Notons sa formule « MEDDE solidaire, mais pas sacrifié » ;
- Au lieu de 2,5 % suppression de postes, **la ministre a obtenu de n'en concéder que 1,5 %** ;
- **Le 28 septembre** présentation du projet de budget 2013 et de la programmation budgétaire triennale 2013-2015 au CTM ;
- **Un bilan de la RGPP au MEDDE** a été demandé au CGEDD. Parallèlement, un bilan global sur la Fonction publique (RGPP et RéAte) par une mission d'inspection sera présenté le 15 octobre prochain aux organisations syndicales ;
- **Sur l'expérimentation de mutualisation dans les DDI** et Préfectures dans deux régions, elle a fait connaître son désaccord à la ministre de la Fonction Publique, en défendant l'importance des services départementaux spécifiques pour le MEDDE ;
- **Dans le contexte budgétaire** (et économique !) difficile, il faut garder la vocation du Service public et pour cela, redonner aux agents le sens de leur mission (police de l'environnement, sécurité des biens et des personnes, transports).

Avec la suppression des postes et l'expérimentation des DDI-Préfectures, la RGPP qu'on nous annonce arrêtée semble avoir de beaux jours devant elle. De plus, la question de la suppression des postes au MEDDE est cruciale, car on se demande sur qui va tomber le couperet ? Cette question va revenir tout au long des débats.

Frédéric Cuvillier complète l'exposé de Delphine Batho en insistant sur la méthode de concertation préconisée par le Président de la République et le Premier ministre. Il en rajoute sur la situation économique inquiétante dans les secteurs dont il a la charge et se donne comme ambition d'afficher les priorités, de faire correspondre les missions aux moyens.

Concernant le schéma national des infrastructures de transports ou SNIT, il lui importe de dégager une politique de mobilité, d'accentuer l'inter-modalité et d'engager la réforme du ferroviaire afin de sauver le service public des transports !

Concernant les agents du ministère, il comprend la lassitude devant les réorganisations incessantes et le manque de dialogue. Dans le cadre de l'acte III de la décentralisation, il compte donner du sens aux futurs arbitrages. Pour chaque agent, il importe de respecter leur réalité individuelle, l'importance de la place qu'il occupe et la nécessité de la formation. Bienvenue aux agents du domaine maritime et de la pêche au MEDDE.

2. Discours liminaires des organisations syndicales

Tous les syndicats sont satisfaits de la méthode de travail proposée mais restent en attente de résultats rapides et concrets.

La CGT considère que la baisse annoncée de la suppression des effectifs est une première étape et alerte : sur le terrain, la RGPP et la REATE continuent de s'appliquer.

FO indique que la table ronde sociale est très attendue des personnels, revient sur le bilan négatif des 5 ans du dernier gouvernement et se prononce contre le regroupement des services DDT dans les préfectures.

La CFDT ne voit pas de changement pour le moment : suppression prévue de 975 postes en 2012 et de 1164 en 2013, sans compter ce qui est prévu au ministère de l'égalité des territoires et du logement (chez Cécile Duflot) et montre son inquiétude sur une expérimentation dans les départements annoncée sans concertation.

L'UNSA contente d'être présente attend les réponses à ses questions.

La FSU rappelle qu'elle a participé au bilan RGPP, s'inquiète des futures suppressions dans les Etablissements Publics environnement et demande que l'administration respecte les syndicats (leur place et leur implication dans le ministère) et les instances officielles (calendrier des CT, des CHS, suivi des avis).

3. Réponses des ministres aux questions des OS

Delphine Batho comprend l'interpellation sur un « vrai » changement, mais demande qu'on la juge sur ses actes. La ministre cherche un dialogue social, franc, loyal, sans nier les difficultés économiques nationales. Elle souhaite avoir une vision partagée sur la RGPP et propose une réunion avec les organisations syndicales sur le rapport du CGEDD (mission donnée à F. Rol Tanguy) sur le bilan de la RGPP au ministère et les perspectives avant la réunion Fonction publique prévue le 15 octobre. Elle se dit convaincue que les services déconcentrés départementaux sont l'échelon de proximité indispensable du MEDDE et veut remonter au créneau pour les défendre auprès de la ministre de la Fonction publique.

Elle passe ensuite en revue des questions précises :

- **décret logement de fonction** pris sans concertation : annonce d'un moratoire sur les 250 logements VNF et d'une demande au ministre du budget d'étendre ce moratoire aux logements des services du ministère et des établissements publics ;
- **décret ADEME** : la ministre veut le retour à la situation antérieure par abrogation du décret ; la question sera abordée à la conférence environnementale ;
- **projet CEREMA** : le protocole n'est pas remis en cause. La ministre adressera une nouvelle lettre de mission au préfigurateur (le même !). Elle réaffirme la nécessité d'un centre de ressources, d'ingénierie publique en matière d'urbanisme et de développement durable et d'association des collectivités. La forme juridique de la future structure n'est pas encore fixée et sera à discuter en liaison avec C. Duflot.

- **décrets réforme catégories B administrative et technique** : la ministre n'aurait pas choisi la voie de fusions de corps... mais la réforme était très engagée et doit se conclure. Les décrets sont à la signature des ministres du budget et la fonction publique et du Premier ministre (sont signés ?). Ils seront donc publiés très prochainement. Elle examine la possibilité de compensation au retard pris par ce dossier du fait de la fusion (pour ceux qui attendent pour partir à la retraite,...). Elle annonce que le MEDDE ne s'oriente plus vers des fusions de corps systématiques, une exigence que n'a plus la Fonction publique.

Delphine Batho annonce ensuite ses priorités pour l'agenda social :

- **Une table ronde sur les OPA**, avec une réunion à organiser par le SG sur la base notamment du rapport du CGEDD-IGA

Le chantier sur les retraites (avec aspect législatif) doit être ouvert et une discussion est ouverte avec la Fonction publique pour la relance de recrutement de ces agents.

- **Amélioration des C administratifs** trop oubliés alors que ce sont 40 % des effectifs du ministère – Elle souhaite l'abandon du contingentement de l'accès au 8ème échelon, mais cela relève de la Fonction Publique (le problème est bien repéré mais aucune échéance n'est donnée). Annonce du gel de l'instauration de la PFR en catégorie C avec accord de la Fonction publique et révision du parcours professionnel et de la grille indiciaire. Cela concerne également les dessinateurs. Le MEDDE pourrait être pilote sur ce sujet (accord de Marylise Lebranchu)..

- **Place des ingénieurs** – Le MEDDE est le 1er employeur des ingénieurs dans la FP – Reconnaissance de leurs compétences. Elle participera aux « assises de l'ingénieur » prévues au 2ème trimestre 2013. Pas de fusion de corps à marche forcée.

- **Conditions de travail** - Certains agents de terrain comme les OPA ou les agents dans les DIR sont très exposés dans leurs métiers et victimes d'accidents. Reconnaître la pénibilité de leur travail, par la bonification du service actif, leur permettant un départ plus tôt à la retraite, ne peut être décidé qu'au niveau Fonction publique. Le CHSCT pourra identifier les « travaux pénibles » et « travaux isolés ». Un groupe de travail se réunira en 2013 et proposera des solutions. De même, les risques psycho-sociaux feront l'objet d'une réunion le 20 septembre prochain. Un plan gouvernemental de prévention des risques psycho-sociaux sera discuté à partir d'octobre 2012. Frédéric Cuvillier déclare suivre particulièrement

- **l'évolution de VNF** (pas de réduction d'effectifs), qui sera conduite dans le cadre d'un dialogue (pour passer de 400 à 4800 agents) avec transfert de tous les postes vacants

- la sécurisation des missions des contrôleurs des transports terrestres : des consignes seront données aux DREAL

- **la généralisation de l'annonce différée du permis de conduire.**

- **l'aviation civile..**

4. Rappel de sujets « brûlants » par les organisations syndicales

La CGT rappelle de ne pas oublier d'autres questions aussi importantes :

1) Pas d'abandon des missions ADS (application du droit des sols), ingénierie publique et ATESAT (aide technique aux collectivités) et d'y consacrer des moyens.

2) La pénibilité – C'est un sujet récurrent sur lequel le CHSCT s'est déjà prononcé à plusieurs reprises (pénibilité en 1990, travail de nuit en 2000, travail posté en 2000) Demande des solutions rapides (on ne va pas repartir à zéro !)

3) Passe en revue dans le secteur environnement et le secteur maritime, les décisions qui n'ont toujours pas été prises concernant de nombreux corps et statuts.

4) Concernant la privatisation de RN, en l'absence d'arbitrage du cabinet du ministre, les chefs de service considèrent qu'ils peuvent continuer la même politique.

FO rappelle d'autre priorités non reprises concernant les officiers de ports, le travail isolé (propositions sur les conditions de travail déjà faites et non mises en œuvre depuis 10 ans) et souhaite que la création du CEREMA,

associée à la poursuite de la décentralisation ne soit pas une occasion de se défaire d'un outil de l'Etat ; souhaite un acte fondateur de la filière ingénieur, une réflexion sur un corps interministériel et un travail sur un corps inter-fonctions publiques (!).

La CFDT attend des actes :

- Nécessité de mettre en œuvre les réflexions déjà engagées en matière de pénibilité
- Compte tenu des difficultés de fonctions des SD, cesser la casse des services et discuter des missions avant de vouloir mutualiser à tout prix ;
- Application rapide la loi déprécarisation pour les contractuels et les précaires, en particulier ceux des lycées maritimes
- Demande d'une confirmation d'un écho « mission eau » confiée aux régions (acte III décentralisation).

L'UNSA demande une concertation sur les corps de l'environnement, la gestion déconcentrée des effectifs, la titularisation des PNT et un bilan de la PFR pour toutes les catégories sur l'adhésion au Cigem des attachés et l'application de la grille intermédiaire des IPCSR au 1er juillet

La FSU rappelle :

- qu'elle n'a reçu aucune réponse de l'administration ou du cabinet à ses demandes sur la revalorisation des corps de l'environnement, suite aux manifestations des agents en 2011. Elle dénonce une gestion chaotique de ces corps, qui casse la dynamique voulue à leur création : une réelle mobilité des agents entre les EP Parcs Nationaux, ONCFS et ONEMA.
- sa demande d'un CT inter-établissements et inter-services (DREAL) pour aborder les sujets communs à tous ces EP et services ;
- que l'extension du statut ANT des agences, prêt depuis 2 ans, n'est toujours pas adoptée ;

La FSU sera attentive

- à l'évolution de la situation de tous les précaires et des contractuels de tous statuts ;
- à l'abrogation du décret scélérat concernant l'ADEME ;
- à la mise en place du futur CEREMA, puisque nous sommes signataire du protocole d'accord ;
- à l'organisation rapide d'élections au CA des agences de l'eau ;
- à ce que les suppressions de postes dans les EP, s'il y a des efforts à faire, soient en corrélation avec les missions qui leur sont dévolues.

En réponse à une question sur l'enseignement maritime, Frédéric Cuvillier reconnaîtra l'état très préoccupant des établissements (LPM mais surtout ENSM pour laquelle des décisions devront être prises très rapidement).

Delphine Batho se déclare d'accord pour reprendre les travaux déjà menés sur la pénibilité, relancer la fonction publique pour la mise en oeuvre du bleu de Matignon concernant les contractuels des agences de l'eau, ouvrir 200 postes en catégorie B pour les ATE (examiné avec l'Agriculture), faire un bilan de la PFR. Pour l'avenir des postes, elle déclare assumer la baisse des effectifs des établissements publics (« Il faut une répartition de l'effort... même si ce ne sera pas homothétique »)

L'avenir de l'ADS et de l'ATESAT devra être discuté avec Cécile Duflot (une réunion conjointe à prévoir).

Delphine Batho conclut la réunion en soulignant l'accord de tous sur la méthode de travail. La ministre propose d'adresser aux organisations syndicales une ébauche de feuille de route sous 15 jours, de poursuivre le cycle des rencontres prévues entre administration et syndicats pour arriver à un calendrier fin octobre et démarrer le nouvel agenda social début novembre.

Commentaires : La réunion n'a pas donné lieu à des débats, mais à des annonces et des réponses aux questions des OS posées lors des bilatérales, côté ministres et un rappel de toutes les décisions en attente (certaines depuis 10 ans) concernant des statuts, des évolutions de carrière, les conditions de travail et les missions, côté syndicats.

Delphine Batho a paru connaître ses dossiers (P. Morellet-Steiner y est certainement pour beaucoup), mais s'est souvent abrité derrière la Fonction publique, dès qu'il s'agit des statuts des agents. Elle a pris bonne note des questions et notamment des nôtres. Frédéric Cuvillier tient un discours qui se veut très consensuel, mais peu précis...

Tous les syndicats s'intéressent brusquement au secteur « environnement »...Raison de plus lors de la bilatérale pour bien marquer notre différence !